

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1713/SG/CD 1713/SG/CD rendant exécutoire 7 Novembre 1968

n° 1713/SG/CD 1713/SG/CD

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
7 novembre 1968

Numéro JO
n° 23 du 25/11/1968

Date du numéro
25 novembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

Le séjour dans le District de Djibouti et le Cercle d'Ali-Sabieh est interdit pendant vingt (20) ans à M. Houmed Abass Houmed, Âfar Debné, né en 1926 à Gobad (Cercle de Dikhil), fils de Abass Houmed et de Raya Witt, condamné à vingt ans de travaux forcés. libéré conditionnellement le. 26 août 1968.